Ont collaboré au Bulletin nº 12 (Hiver 2007-2008) :

Gilles Cartier
Paul Ménard
Gilles Rivest
Daniel Tokatéloff

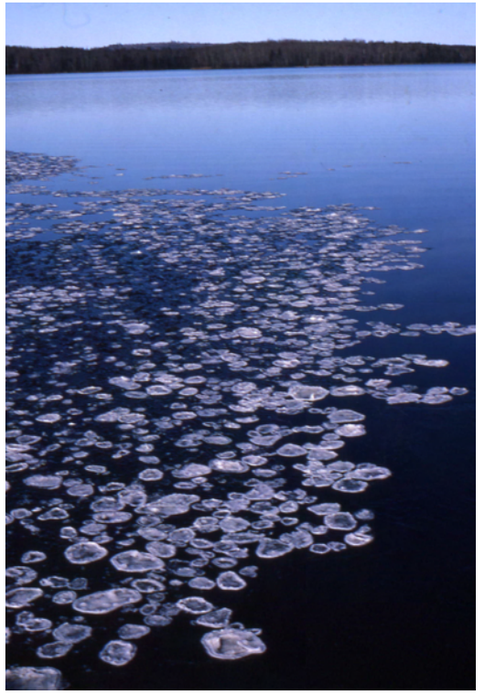

Diffusion :	**Ginette Vallières**
Mise en page :	**Ginette Vallières**
Impression :	**Lafond & Associés**
Photographies des pages de couverture :	**Élizabeth Ravaz**
Webmestre :	**Charles Prévost**

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU inc.

(APLT)

Fondée en 1981

APLT
C.P. 1951
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0

Adresse électronique
info@aplt.org

Boîte vocale
(514) 875-1538, poste 444

Site Web
www.aplt.org

L'Association est affiliée à

Nature Québec / UQCN
870, av. De Salaberry, bureau 207
Québec QC G1R 2T9
Tél. : (450) 648-2104 Téléc. : (450) 648-0991
www.naturequebec.org
conservons@naturequebec.org

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU inc. (APLT)

Saint-Michel-des-Saints QC

Bulletin nº 12

Hiver 2007-2008

Le Bulletin est une publication produite par l'APLT, dédiée à ses membres.
Depuis le premier numéro paru en 2002, le Bulletin est publié deux fois par année (éditions hiver et été)
et distribué aux membres de l'Association par voie postale.

Tous les numéros du Bulletin sont disponibles en format PDF sur le site Web de l'APLT
www.aplt.org

Le contenu des textes n'engage que la responsabilité de leur auteur.

Tous nos vœux
pour la nouvelle année !

Les membres du conseil
d'administration de l'APLT

Carnet d'adresses

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de Lanaudière
100, boul. Industriel
Repentigny QC J6A 4X6

Téléphone : (450) 654-4355 ou 1 866 694-5454
(24 h sur 24 et 7 jours sur 7)
www.mddep.gouv.qc.ca
Patrice Masse, inspecteur :
patrice.masse@mddep.gouv.qc.ca

■ www.compost.org ■ Site du Conseil canadien du compostage. Trouvez les réponses aux 25 questions que vous vous êtes toujours posées sur le compost dont *Quel est le meilleur emplacement pour le composteur résidentiel ?* Ou encore *Peut-on composter en hiver ?*

■ www.etiquette.ca ■ Site de l'organisme *Éthiquette inc.* qui a pour mission de guider le consommateur pour l'achat de biens qui ne portent pas atteinte à l'environnement et aux conditions sociales des populations. L'organisme a dressé un répertoire de produits et services qui répondent à ces critères tels que vêtements, produits de soins personnels, articles de bureau, de sport, etc. Des points de vente sont également indiqués.

■ www.recycle.nrca.gc.ca ■ Site des *Ressources naturelles Canada*. Beaucoup d'informations et de photographies qui laissent songeurs sur la quantité de matériaux que nous consommons et dont nous disposons après usage sans toujours nous rendre compte du volume qu'ils représentent à plus grande échelle que celle de notre résidence.

■ www.jourdelaterre.org ■ Site *Jour de la Terre Québec*. L'écomunicipalité, vous connaissez! Ce concept, valorisant le développement durable tout en assurant le bien-être des citoyens, est présenté dans ce site. En fait, le Jour de la Terre, c'était le 22 avril 2007, mais pourquoi ne pas le souligner tous les autres jours !

■ www.monpif.ca ■ Site géré par la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. Ce magazine électronique, dédié aux jeunes, aborde des sujets touchant les adolescents tels que l'école, les divertissements mais diffuse aussi les actualités de l'heure. La section Allô la planète? présente des articles incitant les jeunes générations à prendre soin de celle-ci.

■ www.in-terre-actif.com ■ Site Le réseau interre actif géré par le Comité de solidarité/Trois-Rivières qui s'adresse aux jeunes et aux enseignants. Environnement, multiculturalisme, droits humains, mondialisation, consommation responsable, paix et guerre, autant de sujets traités sur ce site et présentés sous forme de textes, questionnaires, jeux.

Sommaire

Sommaire

- Le mot du président 2
- Procès-verbal de la 27e assemblée générale annuelle 5
  Annexe : Rapport financier 12
- Compte rendu de la rencontre d'information sur la problématique des cyanobactéries tenue à Shawinigan le 2 novembre 2007 13
- Réactions à l'alerte aux algues bleues : Les campagnes d'analyses d'eau du lac ... 17
- Étude de la qualité de l'eau du lac Taureau : Résultats et conclusion du rapport de Certilab présenté à la Municipalité 19
- Commentaires de l'APLT sur le rapport de Certilab 23
- Étude de la qualité de l'eau du lac Taureau : Campagne d'analyses par l'APLT avec le support de scientifiques 24
- Campagne de reboisement des rives pour le printemps 2008 27
- Formulaire de demande d'adhésion ou de renouvellement 29
- Assemblée générale annuelle de l'APLT 2008 – Appel au renouvellement de votre adhésion 2007 31
- Petite capsule d'histoire… à suivre… :
  Le Toro avant le Taureau – La montée au chantier (suite et fin) 32
- Bibliographie – Pour les jeunes – Filmographie 35
- Carnet d'adresses 36

Le mot du président

En ce début de l'année 2008, nous en venons tout naturellement à faire le point sur les évènements principaux de l'année écoulée et qui ont mobilisé l'équipe de l'APLT pendant une bonne partie de l'été.

Il est clair que l'évènement qui a provoqué le plus d'inquiétude et d'agitation autour du lac Taureau a été l'alerte aux algues bleues survenue au début du mois de juillet. Soudainement, tous les riverains du lac et tous les résidants de Saint-Michel-des-Saints ont réalisé que notre lac, que l'on croyait immunisé contre toute attaque d'algues bleues grâce à ses grandes dimensions et grâce à sa vidange annuelle, était en fait aussi vulnérable que la majorité des lacs des Laurentides. Ce fut donc une prise de conscience très brutale !

Nous voulons saluer ici la rapidité de réaction de la Municipalité qui a aussitôt procédé à des analyses systématiques de l'eau du lac en chargeant une firme privée (Certilab) d'effectuer une campagne de prélèvements durant l'été. Ce fut très réconfortant pour tous les riverains de voir le bateau de Certilab parcourir le lac pour réaliser ce travail.

Je me permets par ailleurs de féliciter notre association qui, depuis des années, a proclamé que le lac subissait trop d'attaques à son environnement naturel et qui a constamment insisté pour que les bonnes pratiques de protection des rives soient respectées (arrêt des déboisements abusifs, promotion du reboisement, respect des normes pour les installations septiques, gel des grands projets récréotouristiques ayant un impact négatif sur les rives du lac, contrôle des campings sauvages à grande échelle dans la baie du Milieu, arrêt du développement résidentiel mur à mur

Bibliographie

Environnement ✳
Faune ✳
Flore ✳
Plein air ✳

Photos : É. Ravaz

BLAIS, Sylvie. ***Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries. Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et rivières***. 2e édition. Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2007, 63 p. ISBN : 978550491231. Prix : gratuit. (Ce guide, en format PDF, peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobactéries/guide-identif.pdf)

CARDINAL, François. ***Le mythe du Québec vert***. Voix parallèles, 2007, 208 p. ISBN : 2923491042. Prix : 24.95$. (L'ouvrage suggère des solutions pour amener les gens à poser des gestes en faveur de l'environnement.)

LOYER, Bernard. ***100 traces et empreintes faciles à voir***. Fernand Nathan, 2004, 158 p. ISBN : 2092604406. Prix : 22.95$. (Ce guide, destiné aux curieux de la nature, permet d'identifier les indices laissés par les animaux. Une empreinte grandeur nature et la description d'autres indices facilitent l'identification.)

SÉGUIN, Yves. ***Raquette et ski de fond au Québec***. Ulysse, 2007, 304 p., 18 cartes. Coll. : Ulysse Espaces verts. ISBN : 2894648018. Prix : 24.95$. (Description de 180 lieux où pratiquer ces activités et des conseils pratiques pour profiter pleinement des excursions.)

TRUDEL, Jean-Sébastien. ***Arrêtons de pisser dans de l'eau embouteillée. Comment individus et entreprises peuvent contribuer au développement durable***. Transcontinental, 2007, 187 p. ISBN : 2894723199. Prix : 24.95$. (La planète s'essouffle, les ressources s'épuisent. En posant plusieurs questions, l'auteur invitent les consommateurs à changer leurs comportements et les entreprises à réinventer leurs pratiques.)

POUR LES JEUNES

Collectif. *Pourquoi les manchots n'ont pas froid aux pieds? et 111 autres questions stupides et passionnantes.* Seuil, 2007, 195 p. Coll. : Science ouverte. ISBN : 2020925990. Prix : 25.95$. (Que dire de plus!)

GOLDMAN, Bruno. *Ça chauffe pour la Terre.* Hatier, 2007, 64 p. Coll. : En avant ma planète! ISBN : 2218752889. Prix : 22.50$ (Effet de serre, développement durable, biodiversité. Autant de notions qui sont présentées simplement.)

GOMBERT, Jean-René; LUTHRINGER, Mélisandre. *J'ai un sac d'école écologique.* L'Élan vert, 2007, 21 p. ISBN : 2844550941. Prix : 13.95$. (Comment avoir une école écologique? La réponse est dans le sac d'école écologique.)

MARAIS, Cécile; NOUVEAU, Thierry. *Le grand livre-jeu de l'écologie. À la découverte des gestes malins pour sauver la planète.* Flammarion, 2007, 46 p. ISBN : 2081202069. Prix : 19.95$. (Faire le tour du monde pour comprendre ce qu'est l'écologie au moyen de jeux. Tout un voyage!)

NICOLAZZI, Isabelle. *La consommation.* Milan Jeunesse, 2007, 32 p. Coll. : Agir pour ma planète. ISBN : 8274592455. Prix : 10.95$. (Des jeux, activités pour apprendre à consommer… intelligemment!)

FILMOGRAPHIE

J'ai pour toi un lac. Documentaire du cinéaste Alain Belhumeur produit par Point de mire inc. en 2001. Durée : 74 minutes. Prix : format VHS - 20 $, format DVD - 30 $ + frais de poste. (Documentaire présentant un portrait alarmant de la qualité de l'eau des lacs du Québec, notamment en raison des algues bleues, mais proposant également des pistes de solutions pour gérer nos plans d'eau. Disponible à la boutique internet du site de la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau Eau secours! : www.eausecours.org)

Après le souper, le « foreman » fit venir Albert à son bureau.

- On m'a dit que t'aimerais ben travailler avec les chevaux l'jeune.
- C'est ben sûr ça m'sieur.
- Y paraît que t'as l'tour avec ces bêtes-là. Le maréchal va avoir besoin d'aide. T'es pas ben grand, mais t'as l'air bâti solide. Peut-être qu'un jour, à force de ferrer des chevaux, on t'appellera « Ti-clou, maréchal-ferrant »!

Photo : *É. Ravaz*

Tous les numéros du Bulletin de l'APLT déjà parus sont disponibles sur le site Web de l'Association.

www.aplt.org

Mémoires, rapports, procès-verbaux, statuts, etc. peuvent également y être consultés.

CONSTITUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : GILLES CARTIER

Vice-président : PAUL MÉNARD

Secrétaire : DANIEL TOKATÉLOFF

Trésorier : CHARLES PRÉVOST

sur les rives du lac, amélioration du système de traitement des égouts de la municipalité). Mais nous avions l'impression de crier dans le désert ! Personne ne nous écoutait ! Et pire encore, certains nous accusaient d'entraver le développement économique de la région !

Mais, disons-le franchement : nous avions raison d'être inquiets ! Et le conseil d'administration de l'APLT se réjouit d'avoir fait preuve de bon jugement au cours de l'hiver passé en lançant des actions axées sur la qualité de l'eau du lac (voir notre Bulletin n° 11 - Été 2007) : participation au programme RSV-lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, campagne de prélèvements et d'analyse de l'eau du lac en collaboration avec un laboratoire de l'Université de Montréal, publication de textes sur le vieillissement des lacs ainsi que sur les fosses septiques. Nous avions vu juste, le lac Taureau était effectivement menacé !

Nous sommes maintenant tous rendus au stade de porter des conclusions sur ces évènements de l'été passé et nous avons des leçons à en tirer.

Si les résultats des analyses d'eau sont apparus moins alarmants que nous le redoutions, il n'en demeure pas moins que des éléments inquiétants ont été mis à jour tels que l'impact très néfaste de la non-utilisation d'un des bassins de l'usine de traitement des égouts de la municipalité, la pollution bactériologique dans la baie du Milieu, et plus généralement les concentrations moyennes de phosphore qui montrent que le lac Taureau est loin d'être « propre, propre ».

Il y a donc un gros travail à faire durant les années à venir, d'abord de sensibilisation des riverains et résidants sur l'importance de systèmes septiques adéquats, du reboisement des rives et sur l'impact négatif des engrais. D'autre part, du côté des autorités municipales, un effort soutenu devra être appliqué de façon plus stricte au niveau des règlements destinés à

protéger le lac en instaurant des mesures de reboisement des rives et d'inspection des installations septiques.

Le côté positif de cette situation est qu'elle a amené une prise de conscience très sérieuse au niveau de la Municipalité, qui a déjà entrepris certaines démarches pour atteindre les objectifs ci-haut mentionnés. De plus, il est intéressant de signaler que les représentants de la Municipalité responsables des dossiers environnementaux ont accepté l'offre de collaboration que l'APLT leur a présentée. Il s'agit, dans un premier temps, d'unir les efforts de l'APLT et de la Municipalité afin d'organiser une campagne de plantation d'arbres au printemps 2008. Nous sommes donc très confiants dans ce processus de collaboration, et nous envisageons faire appel à l'enthousiasme de nos membres pour venir bénévolement aider durant cette campagne de distribution d'arbres au printemps prochain.

Pour terminer et pour parler aussi d'un autre dossier important, celui du parc régional, mentionnons simplement que la crise des algues bleues a mobilisé toutes nos énergies cet été. Il semble qu'il en fut de même au niveau municipal, puisque ce dossier n'a pas du tout progressé au cours de l'année écoulée. En fait, nous attendons toujours que les réunions du comité consultatif (dont l'APLT fait partie) soient conduites, après une longue inactivité, pour reprendre la définition des lignes de développement du parc. Un autre dossier à suivre pour l'année à venir !

Et comme chaque année, je sollicite l'appui de tous nos membres, anciens et à venir, pour soutenir notre action (en encouragements et en participation bien sûr, mais aussi en cotisations !). Nous avons besoin de vous pour continuer…

Gilles Cartier
Président de l'APLT

- Comme t'as chauffé le poêle toute la nuit l'jeune, on t'a laissé dormir un peu. Asteure, va cri[1] d'l'eau à rivière pis prépare du gruau pour la gang, lança le bonhomme Bellerose sans cesser de fendre son bois, la pipe au bec.

Malgré la consistance exagérée de la bouillie d'Albert, les compères déjeunèrent en se racontant leurs exploits antérieurs dans les chantiers de la région. La conversation, agrémentée de bonnes blagues grivoises en l'absence des femmes, dévia vite vers les légendes locales. Le père Bellerose raconta celle de Joe « l'embûché », le plus célèbre « sciotteur » de nos grandes forêts[2]. Chacun se demanda qui avait bien pu inventer une histoire pareille.

Photo : Mme Rosaire Bellerose

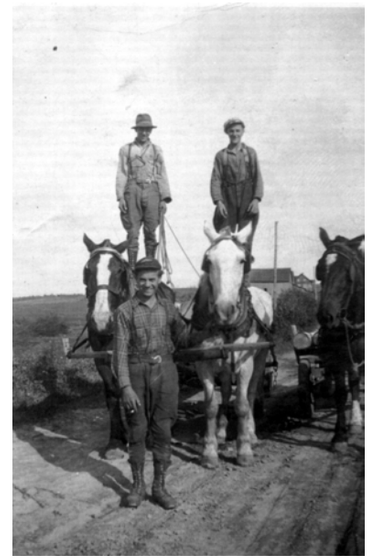

Attelage de chevaux de chantier de la famille Bellerose de Saint-Ignace, vers 1950.
En avant : Ange-Albert Gilbert. En arrière, de gauche à droite : Berthol Gilbert, Zénon Fleury.

Bref, l'atmosphère était bonne et les hommes, en se retrouvant entre eux, prêts à abattre les plus grands conifères, oublièrent vite les au revoir de l'avant-veille à la maison. C'est le cœur gai que le jeune Albert et sa bande de gaillards reprirent le chemin du lac Clair.

Après une bonne journée de marche vers le nord en longeant la rivière du Poste, ils arrivèrent au chantier tout juste avant la tombée de la nuit. Chacun trouva son coin dans le grand dortoir chauffé par une paire de poêles à deux ponts avant de se rendre à la salle à manger.

Le cuisinier, qui avait vu arriver plus d'une centaine de bons bûcherons depuis trois jours, leur avait préparé de quoi les rassasier.

- Rien de mieux qu'des tourtières, du ragoût d'pattes pis une bonne « plotée de bines » avant d'se mettre à l'ouvrage les gars! Pis pour dessert, j'ai des tartes aux bleuets pis d'la pouding aux fraises d'à matin. Profitez-en, ça sera pas toujours de même.

[1] Au Québec, forme populaire de quérir « aller chercher quelqu'un, quelque chose ».
[2] À venir dans une future parution…

Petite capsule d'histoire...
à suivre...
par ***Gilles Rivest***

Le Toro avant le Taureau

« Montée au chantier »

Suite et fin

Lors des épisodes précédents, nous avons suivi les pas du jeune Albert Champagne dans sa route vers le chantier du lac Clair. Après une escale d'une nuit à l'hôtel Dessureault de Saint-Michel-des-Saints et une traversée périlleuse de la Matawin sur le chaland avec ses compères, il a rejoint le camp Sale, dernier arrêt avant le chantier.

- Réveille-toi, Albert. C'est à ton tour de chauffer le poêle. On gèle icitte!
- Pas besoin d'me réveiller, j'dormais pas encore.

Albert se leva donc pour chauffer la « chienne ». Les derniers tisons ne tardèrent pas à enflammer les nouvelles bûches d'érable et de merisier. Quelques minutes plus tard, il faisait une chaleur incroyable dans le camp. Telle était leur nuit. Une heure de chaleur insupportable avant un petit répit, puis encore le froid humide qui envahissait le repère des voyageurs.

Au matin, la nuit avait recouvert le sol de son premier drap blanc. En mettant le pied hors du camp, le père Bellerose en éprouva un grand plaisir. « C'est la cinquante-cinquième fois que je vois la première neige, se dit-il, pis c'est toujours aussi beau! »

Lorsque le jeune Champagne se leva le matin, il entendit les haches s'abattre sur les bûches gelées à l'extérieur. Toute la compagnie était déjà levée. Comme chaque groupe qui transitait par là, les travailleurs forestiers de passage faisaient leur part pour qu'il ne manque jamais de bois de chauffage dans ce motel sauvage. Certains en profitaient pour vérifier l'affûtage de leurs sciottes et de leurs godendarts en abattant un ou deux feuillus pour en faire des bûches. Lorsque le mercure descendait suffisamment sous le point de congélation, d'autres sortaient les haches pour fendre les rondins qui volaient en éclat sous l'effet conjugué du froid et de la vélocité de la lame d'acier. L'organisation et l'efficacité de cette petite compagnie improvisée impressionnèrent Albert. Ils avaient déjà entassé trois ou quatre bonnes cordes de bois entre deux belles épinettes rouges.

Procès-verbal de la 27e assemblée générale annuelle

Tenue le 30 juin 2007
À la salle J.-Moise–Bellerose, Saint-Michel-des-Saints

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 26e assemblée annuelle tenue en deux phases, soit le 29 juillet et le 7 octobre 2006
3. Rapport du président
4. Rapport financier
5. Bilans et priorités 2007-2008 : qualité de l'eau, analyse de l'eau des puits, parc régional, nouvelle politique annoncée par le gouvernement
6. Ajustements aux statuts
7. Élection des membres du conseil d'administration
8. Divers : recrutement, sollicitation d'aide
9. Présentation par notre invité, maître Jean-François Girard, biologiste et avocat au sein du Cabinet Dufresne, Hébert, Comeau, et président du conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) :

   Protection des lacs et cours d'eau :
   rôles et responsabilités des Municipalités et des citoyens

10. Clôture de l'assemblée

Procès-verbal

1- Ouverture de l'assemblée, adoption de l'ordre du jour

Après l'ouverture de l'assemblée et le mot de bienvenue du président de l'Association, Gilles Cartier, il est proposé de nommer Robert Lafond comme président de cette assemblée : proposition présentée par Rémy Larocque, secondée par Suzy Navert, et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite proposé de nommer Daniel Tokatéloff comme secrétaire de l'assemblée : proposition présentée par Michel Dupuis, secondée par Christian Charron et adoptée à l'unanimité.

Une proposition d'adoption de l'ordre du jour est faite par Christian Charron, secondée par Michel d'Orsonnens et adoptée à l'unanimité.

2- Adoption du procès-verbal de la 26e assemblée annuelle de 2006

Il est rappelé que l'assemblée générale de 2006 s'est tenue en deux phases, soit le 29 juillet et le 7 octobre 2006, et les procès-verbaux ont été publiés dans le Bulletin n° 10 de l'hiver 2006-2007. Une proposition d'adoption de ces procès-verbaux est faite par Claude Vadnais, secondée par Andrée Lemieux et adoptée à l'unanimité.

3- Rapport du président

Le président sortant de l'APLT souligne d'abord la présence du maire de Saint-Michel-des-Saints, M. Jean-Pierre Bellerose, à cette assemblée en tant qu'invité observateur. Il annonce ensuite la conférence de Jean-François Girard, président du CQDE (Centre québécois du droit de l'environnement), conférence prévue à la fin de cette assemblée.

Le président fait un bref rappel des évènements de l'été 2006, dont la tentative de prise de contrôle de l'Association par un groupe d'opposants à notre mission, évènements graves qui ont mobilisé le conseil d'administration (C.A.) durant une bonne partie de l'été 2006 et qui l'ont empêché de se consacrer à d'autres tâches plus constructives. Il mentionne cependant que les membres du C.A. se sont serré les coudes et ont réagi de façon très mesurée et efficace, en toute légalité, grâce à l'aide des avocats du CQDE. Il en profite pour faire lecture à l'assemblée d'une lettre reçue d'un membre de l'Association félicitant le C.A. pour le sérieux, le professionnalisme et l'efficacité de son action au cours de ces évènements difficiles. L'assemblée applaudit à la lecture de cette lettre.

Le président mentionne ensuite les actions prises par les membres du C.A. durant l'année écoulée : réunions, échanges, discussions, choix du thème principal d'action pour l'année 2007, soit la qualité de l'eau dans le lac Taureau, suite aux inquiétudes suscitées par

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APLT 2008

Nous allons reprendre nos traditions en organisant l'assemblée générale annuelle à la fin juillet ou début août, cela afin de permettre à un plus grand nombre de membres d'y assister.

Donc, la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le

Samedi 26 juillet 2008

Cette date sera confirmée dans notre Bulletin de juin 2008.

Qu'on se le dise !

APPEL AU RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION 2007

Pour fonctionner efficacement, votre association a non seulement besoin de l'appui de ses membres, mais a aussi besoin d'argent !

L'année 2007 a été décevante sur ce plan-là, malgré tous les efforts consentis par les bénévoles du conseil d'administration pour faire face à la crise aux algues bleues.

Nous lançons donc un appel à tous les membres des dernières années qui ont omis de renouveler leur inscription.

Nous avons besoin
de votre cotisation pour 2007 !

Nous comptons sur vous ! Envoyez-nous votre renouvellement 2007 dès que possible ! Nous vous en remercions d'avance.

Le comité exécutif de l'APLT

Envoyez la demande et le paiement à : APLT
Case postale 1951
Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 3B0

l'épidémie des algues bleues dans les lacs des Laurentides. Notre action se veut préventive afin d'éviter que ce problème n'atteigne notre lac. Plus de détails sur l'action prévue de l'APLT seront donnés plus tard au cours de cette assemblée, selon l'ordre du jour.

4- Rapport financier

Le trésorier, Charles Prévost, présente et commente les résultats financiers :

- Un déficit a été constaté en 2006 à cause des dépenses imprévues (frais juridiques). De plus, un don de 100$ a été fait à l'École de voile du lac Taureau. Cependant les avoirs en caisse ont permis d'absorber ce déficit.
- L'année 2007 verra aussi un déficit se produire à cause de nouvelles dépenses (souscription d'une assurance responsabilité civile pour protéger les membres du C.A. contre toute poursuite, dépenses pour le programme de suivi de la qualité de l'eau RSV-lacs).
- Afin de corriger ces déficits, un effort de recrutement doit être fait auprès des membres potentiels, ainsi que pour le renouvellement des cotisations des anciens membres. Il est aussi proposé de réduire les envois du Bulletin aux seuls membres réguliers (à discuter). Il est aussi envisagé d'envoyer une certaine quantité de bulletins par internet.
- Si requis, on pourra envisager d'augmenter la cotisation l'an prochain afin de combler le déficit.

Une proposition d'adoption du rapport financier est faite par Christian Charron, secondée par Michel Dupuis, et adoptée à l'unanimité. (Voir l'annexe)

5- Bilan et priorités 2007-2008

5.1 Parc régional du Lac-Taureau et dossiers divers

Le maire, M. Bellerose, accepte de nous informer sur les derniers développements concernant le parc régional ainsi que sur d'autres dossiers, soit en résumé :

- Il y a eu de nombreux changements à la MRC (directeur, plusieurs maires), ce qui a retardé les dossiers. Cependant des rencontres ont eu lieu avec les ministères au sujet du parc afin d'éclaircir certains aspects du décret du parc (par exemple concernant le contrôle de la circulation pour la pêche et la chasse, le contrôle des bateaux, la mise sur pied de patrouilles sur le lac). Il est prévu qu'un schéma préliminaire d'aménagement sera prêt fin août, et que le comité consultatif se réunira plus tard.

- L'Entente sur le parc qui était initialement de 5 ans (de 2003 a 2008) sera rediscutée et prolongée. La Municipalité entend conserver les mêmes principes généraux.

- Concernant le camping sur la baie du Milieu, il est envisagé de confier à l'entreprise privée la mise en place d'un terrain de camping organisé de 150-200 places, en conformité avec les règlements en vigueur afin de respecter les milieux naturels. Ceci sera mieux défini dans le plan d'aménagement.

- La Municipalité va lancer une campagne pour la protection des rives du lac, afin de faire respecter les règlements existants. Ainsi des amendes seront données pour les déboisements abusifs, des dépôts de garantie seront demandés lors de la délivrance de permis de construire. Cependant, il est mentionné que le montant des amendes est limité par des règlements gouvernementaux, ce qui diminue notablement les résultats obtenus. La Municipalité veut aussi s'impliquer dans le programme de distribution d'arbustes pour reboisement qui a été annoncé par le gouvernement récemment. L'APLT mentionne qu'elle-même va suivre ce dossier de près.

- De plus, des inspections auront lieu sur les installations septiques riveraines. Si une pollution est identifiée, le propriétaire pourra être obligé de changer son système.

- Concernant le projet du mont Renelle, le maire mentionne que la Municipalité doit choisir entre l'attribution de fonds à ce projet ou à d'autres projets liés au développement du parc régional, et que la priorité sera donnée au parc régional. Cependant un effort est fait pour obtenir des terrains du ministère pour développement de villégiature afin de rapporter des fonds, dans le but de développer le parc.

- Autres informations diverses : le pavage des chemins des Conifères et St-Ignace est prévu, et le développement du nouveau chemin du Lac-Taureau est toujours en discussion avec les ministères.

- Il est aussi mentionné qu'un comité a été mis sur pied pour mieux contrôler le *Poker Run* (nouveau nom « Rallye Poker » !) : 150 bateaux au maximum, vitesse limitée par le bateau de tête, surveillance par la SQ.

- En réponse à une question au sujet du projet de centrale hydroélectrique d'Innergex, il est répondu que ce projet semble retardé.

- Enfin, le maire annonce que dès l'an prochain, il y aura une nouvelle politique de gestion des déchets domestiques sur le territoire de Saint-Michel-des-Saints : recyclage, compost, nouveaux bacs, etc. Donc une amélioration de ces services, mais aussi une augmentation des coûts !

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (APLT)
FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Selon le règlement 1 du 23 juillet 2006 qui a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale de l'APLT le 7 octobre 2006, toute personne qui désire devenir membre de l'APLT, et qui n'a pas déjà été membre dans les cinq (5) années précédentes, doit remplir la présente demande d'adhésion. Les demandes seront examinées régulièrement par le conseil d'administration de l'APLT et une réponse sera fournie aux demandeurs dans les meilleurs délais.

La demande d'adhésion ou de renouvellement doit être accompagnée d'un paiement de 20$ qui constituera, dans le cas d'une demande d'adhésion, le paiement de la 1re cotisation annuelle.

Nom et prénom : .....

Adresse principale (de correspondance) : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Adresse à Saint-Michel-des-Saints : .....

.....

Téléphone : .....

A- Pour un renouvellement Cochez ici ....
(Ancien membre dans les 5 dernières années)

B- Nouveau membre - Motivation de la demande
Expliquez brièvement ce qui motive votre adhésion à l'APLT.
.....
.....
.....
.....

Parrainage (Requis pour les nouveaux membres)
Nom et prénom du parrain : .....
(Le parrain doit être un membre en règle de l'APLT depuis au moins 2 ans)

Téléphone : .....

Date : .....

L'APTL a aussi proposé sa collaboration avec la Municipalité, qui elle aussi avait fait des démarches auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour obtenir des arbres pour reboisement.

La campagne de reboisement 2008

En conséquence et en coordination avec la Municipalité, nous pouvons annoncer à nos membres la campagne de reboisement qui aura lieu au printemps 2008.

Dans le courant de mai 2008, la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints sera aidée par l'APLT pour recevoir et distribuer une série d'environ 6 000 arbres (plants de quelques pouces de haut). Nous espérons que ces arbres seront de plusieurs espèces, selon les disponibilités du ministère (espèces demandées : épinette blanche, érable rouge, bouleau jaune, bouleau à papier, pin blanc, sapin baumier).

Il y aura donc une « **Semaine de l'arbre** » qui sera annoncée au printemps. Tous ces arbres seront distribués **gratuitement** à partir du garage municipal (ou autre lieu à confirmer).

Et les arbustes …?

Il est par contre regrettable que le souhait du premier ministre, qui était de distribuer des **arbustes et non des arbres**, n'ait pu être réalisé pour des raisons de mauvaise planification entre les ministères concernant la plantation d'arbustes pour 2008. Nous espérons que cette lacune sera corrigée et que des arbustes seront disponibles en 2009.

Entretemps, nous encourageons les riverains à se procurer des arbustes chez les pépiniéristes et d'entreprendre la revégétalisation des rives avec ces arbustes dès le printemps 2008. À noter que les arbustes recommandés sont les suivants (selon *Rives et nature : Guide de renaturalisation* publié par le RAPPEL* avec le support d'Hydro-Québec et du MDDEP) : iris versicolore, myrique baumier, saule arbustif, spirée à larges feuilles, églantier, ainsi que d'autres espèces adéquates et esthétiques.

DONC À NOS PELLES, ET REBOISONS NOS RIVES !!!

Préparé par

Daniel Tokatéloff
Secrétaire de l'APLT

---

* Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François.
Il est possible d'obtenir un exemplaire du guide (2e éd. revue et augmentée, 2005, 29 p., 7$) en consultant le site de l'organisation : www.rappel.qc.ca

5.2 Qualité de l'eau

Une présentation est faite par Myriam Bélanger sur le dossier de la qualité de l'eau. Ce dossier avait été choisi comme priorité par le C.A. en février dernier, et est très actif grâce aux efforts de Myriam et de Paul Ménard.

L'APLT a été retenue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour participer au programme « RSV-lacs », qui est un programme de surveillance des lacs à travers le Québec afin de prévenir le développement des algues bleues. Il consiste en une procédure d'échantillonnage des eaux par prélèvements en divers endroits du lac (par l'Association) et analyse (par le ministère) afin de déterminer la transparence de l'eau ainsi que les concentrations en phosphore et en chlorophylle *a*, et, si celles-ci sont trop élevées, à sonner l'alerte et mettre sur pied des mesures correctrices. Les relevés seront faits plusieurs fois cet été, selon un calendrier et des méthodes gérés par le ministère, et se répèteront durant les cinq prochaines années. L'APLT a du défrayer les coûts pour sa participation à ce programme (585$).

Parallèlement à ce programme, l'APLT, en collaboration avec le laboratoire de chimie environnementale de l'Université de Montréal, procédera à l'échantillonnage de l'eau en plusieurs endroits (lac Taureau et rivière Matawin) pour établir des points de repère en ce qui concerne le taux de phosphore.

Myriam Bélanger a aussi mentionné l'intervention du gouvernement du Québec dans la problématique des algues bleues, intervention annoncée récemment par le premier ministre et qui s'est matérialisée jusqu'à présent uniquement par une distribution d'arbustes pour le reboisement des rives, distribution qui a eu lieu à la mi-juin et pour laquelle malheureusement l'APLT a été informée trop tard. L'APLT a l'intention de s'impliquer dans ce programme de distribution d'arbustes pour les années à venir.

5.3 Analyse de l'eau des puits

Paul Ménard présente la possibilité, pour les membres intéressés, de se regrouper pour faire effectuer des analyses de l'eau des puits. La firme Biolab a un tarif individuel de 60$ pour des analyses bactériologiques qui pourrait être diminué si plusieurs demandes étaient regroupées. Tout membre intéressé devrait contacter Paul Ménard.

6- Ajustements aux statuts de l'APLT

Les ajustements proposés ont été diffusés avec l'avis de convocation. Ils consistent à introduire dans l'article 2- *Membre* la référence au règlement n° 1 du 23 juillet 2006, et à remplacer dans ce règlement la mention « … 20$... » par « …au montant de la cotisation annuelle… ».

L'approbation de ces ajustements est proposée par Andrée Lemieux, secondée par Daniel Richard, et adoptée à l'unanimité des membres présents.

7- Élection du nouveau conseil d'administration

La liste des neuf candidatures reçues a été distribuée avec l'avis de convocation. Les candidats aux postes disponibles sont les suivants :

- Président : Gilles Cartier
- Vice-président : Paul Ménard
- Trésorier : Charles Prévost
- Secrétaire : Daniel Tokatéloff
- Conseillers : Myriam Bélanger, Michel Berthelot, Michel d'Orsonnens, Josée Parr, Brigitte Schroeder

Ces neuf candidats sont approuvés à l'unanimité et élus par acclamation.

8- Divers

Le président réélu fait un appel pour un effort de recrutement en proposant que chaque membre aille chercher un nouveau membre parmi ses voisins. Un effort pour le renouvellement des anciens membres doit aussi être fait.

9- Présentation de Jean-François Girard, président du CQDE

Me Girard fait alors une présentation extrêmement intéressante, documentée et d'actualité sur les problèmes de vieillissement des lacs lié à l'activité humaine (villégiature, agriculture, déboisement des rives). Sa présentation est agrémentée d'extraits du documentaire « J'ai pour toi un lac » qui détaille les raisons de la dégradation de l'environnement des lacs dans les quarante dernières années au Québec et qui prône des correctifs urgents et vigoureux : reboisement des rives (arbustes recommandés : myrique baumier, saule, iris, autres), correction des installations septiques dépassées ou défectueuses, législation requise pour contrer le déversement de phosphore par l'agriculture et par les villégiateurs, interdiction des engrais à proximité du lac, diminution de vitesse des bateaux dans les zones sensibles, etc.

De l'avis de tous les membres présents, une telle présentation ouvre les yeux à tous sur les mauvaises pratiques et les négligences qui se sont répandues pendant toutes ces années. Tous sont aussi d'accord pour que cette présentation soit proposée aux membres du conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints, mais aussi à la population en général pour leur faire prendre conscience de la gravité du problème et de l'urgence des actions correctives à prendre.

Campagne de reboisement des rives pour le printemps 2008

L'importance du reboisement

Une des mesures recommandées pour contrer la prolifération des algues bleues dans les lacs et cours d'eau consiste en le **reboisement des rives.**

En effet, au cours des 35 dernières années, la quantité de chalets et maisons bâtis en bordure des lacs et cours d'eau au Québec a explosé, amenant un déboisement excessif des rives et une détérioration des caractéristiques naturelles des plans d'eau. Le résultat est qu'une proportion élevée du pourtour des lacs est devenue artificielle, ce qui a facilité le drainage direct des eaux de pluie et l'entraînement d'une quantité excessive de phosphore vers les lacs. Sans en être pleinement conscients**, nous avons transporté la ville à la campagne**, et beaucoup de propriétés riveraines ressemblent plus à des cours de maisons de banlieue (avec pelouses, murets de pierre ou de béton, surfaces sans arbres) qu'à des abords de lacs naturels.

Il est donc urgent que tous les riverains s'emploient à changer cette conception d'aménagement de leurs rives et reviennent à un type d'aménagement plus respectueux de l'environnement. Ces aménagements créeront une barrière végétale qui freinera l'érosion des rives, filtrera les polluants naturels et rafraîchira le bord de l'eau.

La volonté d'agir

Dès l'alerte aux algues bleues survenue au début juillet, la Municipalité de Sait-Michel-des-Saints a proclamé l'importance de rétablir une bande riveraine convenable pour aider à contrer ce phénomène (voir le mot de l'assistant-inspecteur en bâtiment et environnement dans La Revue de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie du 10 août 2007). Il a été annoncé que « *la Municipalité fera des visites de chaque propriété riveraine pour y vérifier la conformité des bandes riveraines (bande de terrain de 10 m ou de 15 m selon la pente du terrain, mesurée à partir de la limite des hautes eaux). Pour les propriétés non conformes, les propriétaires en seront informés, et des mesures de reboisement devront être prises pour un retour à la conformité.* » Et la Municipalité a déjà pris des mesures en ce sens puisqu'au cours de l'été, pas moins de 50 constats d'infraction ont été signifiés à certains riverains fautifs (essentiellement pour des déboisements récents liés à des nouveaux chalets).

Mais il ne s'agit pas uniquement de brandir le bâton et de menacer de représailles les riverains non coopératifs. Dans cet esprit, l'APLT a pris contact dès le début de l'été avec l'organisme désigné par le gouvernement pour distribuer *« deux millions d'arbustes destinés au reboisement des rives »*, tel que cela avait été annoncé par le premier ministre Jean Charest en juin dernier, soit l'organisation Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), ceci afin de commander des arbustes à replanter au printemps 2008.

3. Commentaires de l'APLT

À titre de référence sur les concentrations de phosphore pouvant poser un problème, un rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFFSSA) propose un " objectif de concentration en phosphore total inférieur à 10 à 30 microgrammes par litre afin de réduire l'aptitude des milieux aquatiques à promouvoir la prolifération de cyanobactéries ".

En conséquence, si on compare ces valeurs maximales cibles proposées en France avec nos résultats (soit des taux situés entre 9 et 14 µg/l), on peut confirmer que les concentrations de phosphore observées dans le lac Taureau suggèrent que le lac se classe dans une zone de risques entre faibles et modérés.

Résumé préparé par

Paul Ménard
Vice-président de l'APLT
20 novembre 2007

Photo : Paul Ménard

Myriam Bélanger prélevant un échantillon d'eau du lac Taureau à bord d'une embarcation au cours d'une des deux campagnes d'analyses d'eau (impliquant l'APLT) auxquelles elle a participé durant l'été 2007.

N.B. Cette assemblée générale et cette présentation ont eu lieu le 30 juin, soit une semaine avant l'alerte aux algues bleues qui a éclatée début juillet dans certaines baies du lac Taureau, ce qui illustre bien que le sentiment d'urgence exprimé était bien une réalité !

La présentation de Me Girard est fortement applaudie par l'assistance.

Une motion est présentée par Charles Prévost, à l'effet que l'APLT fasse une intervention auprès du ministère pour que la subvention de fonctionnement au CQDE soit prolongée. Cette motion est adoptée à l'unanimité. Le secrétaire mentionne qu'une lettre en ce sens sera préparée et envoyée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

10- Clôture de l'assemblée

La clôture de cette assemblée générale est prononcée à 13 h.

Procès-verbal préparé par

Daniel Tokatéloff
Secrétaire de l'APLT
24 août 2007

ANNEXE
Rapport financier au 30 avril 2006 et 2007

Association pour la protection du lac Taureau inc.

Rapport financier

	2005-2006 30 avril 2006	2006-2007 30 avril 2006
Solde bancaire au début	**2 100,29$**	**2 388,39$**
Revenus		
Cotisation des membres	3 845,00$	2 830,00$
Dépenses		
Affiliations	62,00$	255,00$
Communications, promotion	175,56$	275,05$
Bulletin, papeterie, copies, impressions	1 806,57$	1 413,15$
Timbres et enveloppes	753,21$	92,99$
Frais de services bancaires	6,25$	123,43$
Site Web	184,18$	125,52$
Don		100,00$
Réunions		480,28$
Frais juridiques		500,00$
Divers	569,13$	317,78$
Total des dépenses	3 556,90$	3 683,20$
Excédent des revenus sur les dépenses	288,10$	(-853,20$)
Solde bancaire à la fin	**2 388,39$**	**1 535,19$**

Préparé par
Charles Prévost
Trésorier de l'APLT

Concentration de phosphore total dans l'eau du lac Taureau
Été 2007

Numéro	Station d'échantillonnage	Coordonnées GPS Latitude	Longitude	[P total] µg/l ou ppb	±	Écart-type
1	Pont rivière Matawin - Rang Ste-Cécile	46°40'26"	73°55'50"	9,4	±	0,8
2	Rivière Matawin - Avant l'usine de filtration	46°40'47"	73°54'45"	12,2	±	0,8
3	Pont rivière Matawin - Après l'usine de filtration	46°41'17"	73°54'50"	9,4	±	0,8
4	Plage et camping municipal	46°41'18"	73°54'03"	14,0	±	1
5	Baie Morissette – Face aux chalets bruns	46°43'57''	73°54'43''	12,2	±	0,8
6	Auberge du Lac-Taureau - Entre condos et auberge	46°45'47"	73°53'27"	11,0	±	1
7	Baie St-Ignace - Camping St-Ignace - côté ouest	46°43'57"	73°48'01"	8,0	±	0,8
8	Baie St-Ignace - Décharge du barrage de castors	46°43'17"	73°45'46"	25,0	±	7
9	Baie St-Ignace - Petit lac de castors	46°43'29"	73°45'33"	19,0	±	8
10	Baie St-Ignace - Camping St-Ignace - côté est	46°43'52"	73°47'58"	9,9	±	0

Légende : [P total] concentration de phosphore total
µg/l microgramme par litre
ppb partie par milliard

Dans l'ensemble, les concentrations de phosphore mesurées dans le lac Taureau et la rivière Matawin varient entre 9,4 et 14 µg/l. Comme mentionné précédemment, il est difficile de différencier les sites douteux parmi ce groupe. Par contre, on peut noter que de façon générale, ces concentrations semblent plus élevées que ce qu'on pourrait s'attendre pour les lacs de Lanaudière (où on s'attendrait plutôt à des concentrations autour de 5-7 µg/l), mais le lac Taureau est un grand réservoir avec une hydrologie particulière. Il est donc difficile de conclure à partir de ces données.

On peut tout de même voir qu'il ne semble pas y avoir de rejets flagrants de phosphore en provenance de la station d'épuration, de l'Auberge du Lac-Taureau ou pour les différents sites échantillonnés (sauf les deux sites affectés par les castors).

Une méthode d'analyse plus précise lors d'une prochaine campagne de mesures serait recommandée par le Dr Sauvé. Il conclut que malgré tout il n'y a pas une seule source ponctuelle facilement identifiable qui pourrait être blâmée pour les rejets de phosphore vers le lac, mais il demeure possible que le phosphore provienne de plusieurs sources diffuses.

Campagne d'analyses de l'APLT avec le support de scientifiques

1. Description du plan d'action de l'APLT

Préalablement à l'adhésion par l'APLT au programme RSV-lacs du MDDEP (Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs), l'APLT a collaboré avec un laboratoire de recherche pour réaliser une étude de la qualité de l'eau du lac Taureau au moyen de prélèvements et d'analyses de concentration en phosphore, élément identifié comme favorisant l'apparition des algues bleues.

La cueillette des échantillons a été effectuée par l'association, tandis que les analyses ont été réalisées gracieusement par le laboratoire de chimie environnementale de Sébastien Sauvé, Ph. D., professeur à l'Université de Montréal.

Dix stations de mesure ont été sélectionnées par deux bénévoles de l'APLT (Paul Ménard et Myriam Bélanger), puis validées par le conseil d'administration de l'APLT. Cette étude portait exclusivement sur le taux de phosphore présent dans l'eau. Tous les échantillons ont été recueillis le 26 août 2007. Le protocole consistait à prendre 3 échantillons d'eau à chacune des stations et à noter différents paramètres de références futures, tels que : les coordonnées GPS, les températures de l'eau et de l'air ainsi que la transparence de l'eau.

Un rapport d'analyse a été préparé par MM. Sébastien Sauvé et Paul Fayad de l'Université de Montréal.

2. Résultats

Les concentrations de phosphore total mesurées dans les échantillons se situent entre 8 et 25 µg/l (microgramme par litre), c'est-à-dire assez près de la limite de détection minimale de 6 µg/l. Il faut ajouter que l'échantillonnage a été effectué le lendemain de quelques jours de pluies abondantes, ce qui pourrait avoir contribué à augmenter le ruissellement et l'apport de phosphore vers le lac.

Le tableau qui suit résume les résultats d'analyse de l'eau du laboratoire de l'Université de Montréal aux différentes stations d'échantillonnage.

Environ 60 personnes ont assisté à la présentation de la situation actuelle de la problématique des cyanobactéries organisée par des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de la Direction de santé publique (DSP) de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) et du Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie).

Le but de cette rencontre était de sensibiliser les groupes ou associations impliqués dans la lutte aux cyanobactéries ou algues bleu-vert.

1 Historique des cyanobactéries

Le premier conférencier du MDDEP, M. Mohamed Aber, explique que les cyanobactéries font partie de l'expansion de la vie et seraient apparues sur terre il y a quelque 3,8 milliards d'années. Il existerait plus de 1 500 espèces de cyanobactéries, réparties en plus de 120 genres. Ce sont des micro-organismes non visibles à l'œil nu qui réalisent la photosynthèse par leur chlorophylle. Elles sont présentes partout en eaux douces et en eaux salées, et même sous la glace. Certaines espèces sécrètent des toxines.

- Fleurs d'eau

Sous certaines conditions précises et parfois inconnues, les cyanobactéries s'accumulent pour former des fleurs d'eau, de l'écume ou des spores. Pour le moment, leur présence semble être stimulée par les facteurs de prolifération suivants :

- le phosphore;
- la luminosité;
- la chaleur (eau qui dépasse 15°C).

En présence de cyanobactéries, l'eau devient filamenteuse et prend une couleur verte ressemblant à une soupe aux pois. Elles se forment autant à surface de l'eau qu'au fond des cours d'eau et peuvent se déplacer verticalement et horizontalement. Si elles persistent, les cyanobactéries forment de petites thalles ou îlots avec des racines microscopiques.

■ Progression

L'apparition des cyanobactéries dans les lacs de la province de Québec a progressé de façon inquiétante au cours des dernières années :

2004	50	à	60	lacs
2005	70	à	90	lacs
2006	100	à	130	lacs
2007	Plus	de	170	lacs

Le problème est maintenant pris au sérieux au MDDEP parce que certains lacs doivent être condamnés pour la baignade et l'approvisionnement en eau potable des municipalités environnantes.

■ Production de phosphore

L'augmentation du taux de phosphore dans les lacs causée par les activités humaines a été citée comme principale source de contamination de l'eau. Les apports additionnels de nutriments peuvent provenir des sources suivantes :

- la fertilisation des pelouses;
- l'épandage de fumier;
- les collecteurs d'eau pluviale;
- les fosses septiques déficientes (conversion de plusieurs chalets en résidences principales);
- l'aménagement des rives;
- le vieillissement naturel des lacs.

2 Suivi de la qualité de l'eau

Monsieur Aber a ensuite présenté une vidéo de Mme Manon Ouellet portant sur le protocole de prise d'échantillons d'eau d'un lac. La méthode est celle prescrite dans le cadre du programme d'analyse de l'eau des lacs qui font partie du Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV-lacs) du MDDEP.*

Pour tenir compte des effectifs aux laboratoires du MDDEP à Québec, le nombre de lacs inscrits au programme avait été limité à 250. Pour 2008, on prévoit augmenter ce nombre à 700.

* Il faut se rappeler que le lac Taureau fait partie du réseau depuis le début de l'été 2007. Quatre stations ont été proposées par le ministère dans les endroits les plus profonds du lac. Trois échantillons d'eau sont pris au cours de l'été. Le suivi s'échelonnera sur une période de 5 ans. Les résultats des analyses seront divulgués au printemps 2008.

Commentaires de l'APLT sur le rapport de Certilab

L'APLT souhaite mettre l'accent sur certaines des conclusions du rapport.

1. La pollution bactériologique constatée dans la baie du Milieu

En premier lieu, et comme le recommande le rapport, il apparaît important et urgent d'identifier les sources de pollution aux entérocoques semblant provenir de la rivière du Milieu et d'appliquer les mesures appropriées aux installations septiques existantes en amont le long de la rivière.

En second lieu, il est tout aussi important et urgent de réglementer le camping sauvage sur les rives de la baie du Milieu puisqu'il apparaît que des quantités importantes de coliformes fécaux sont déversées dans la baie durant les périodes de haute fréquentation.

En effet, si la priorité des analyses et enquêtes de l'été 2007 a été les algues bleues, il n'en demeure pas moins que la pollution bactériologique du lac doit être combattue et corrigée en tout premier lieu.

2. L'impact du système de traitement des eaux usées de la municipalité

Le rapport de Certilab fait clairement apparaître l'importance d'un traitement adéquat des eaux usées venant du village et l'impact négatif qu'a eu le non-emploi du bassin d'absorption sur les concentrations en phosphore.

Il est clairement établi que ce bassin d'absorption est absolument nécessaire pour contrôler les quantités de phosphore rejetées. De plus, dans sa lettre de présentation du rapport, Certilab propose d'évaluer la faisabilité d'y ajouter un système de déphosphatation.

Nous nous permettons de rappeler que l'APLT a réclamé depuis plusieurs années (et notamment sous l'impulsion de notre ancien président François Laforest) des mesures d'amélioration du système de traitement des eaux usées, ceci dans le but précisément de diminuer les déversements de phosphore dans le lac. Nous sommes donc heureux de voir nos recommandations reprises par Certilab. Mais hélas, il aura fallu attendre qu'une alerte aux algues bleues se produise pour que nos réclamations soient prises au sérieux.

Le comité exécutif de l'APLT

Il est difficile d'expliquer l'épisode de cyanobactéries de cet été. Il est bien connu que le phosphore est l'élément dominant de ces *blooms* d'algues et il y a plusieurs paramètres qui peuvent réagir entre eux.

Nous avons mesuré le taux de phosphore à la sortie du système de traitement des eaux usées de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints le 18 juillet 2007, il était de 3,5 mg/litre. L'administration municipale a alors remis en service le marais d'absorption situé à l'effluent de l'usine. Les résultats sont impressionnants. Comme le démontre le tableau suivant, il y a eu un abaissement drastique des rejets de phosphore.

Date	Résultat Phosphore total (mg/litre)
18 juillet 2007	3,5
13 août 2007	< 0,15
12 septembre 2007	< 0,30

Nous croyons que dans une certaine mesure cette remise en fonction a contribué à éviter d'autre présence de cyanobactéries pendant la saison 2007.

Au lac Taureau il y a maintenant plusieurs établissements touristiques, hôtel, auberge et camping. Afin d'installer un système de traitement des eaux usées commercial, il faut obtenir un certificat d'autorisation du Ministère et ce sont eux qui fixent les normes de rejet en fonction de l'usage prévu et des paramètres spécifiques du site. Puisque ces rejets peuvent influencer la qualité du lac, nous vous recommandons d'évaluer la possibilité de réviser avec le Ministère les normes de rejet pour ce qui est du phosphore, d'abaisser la norme et d'instaurer une procédure pour en faire le suivi.

Il sera possible pour la saison 2008 de mesurer en continu la présence réelle de colonies de cyanobactéries. Elles sont présentes dans nos environnements depuis des millénaires, mais c'est leur très grand nombre qui cause les *blooms*. Ces nouveaux instruments à la fine pointe de la technologie permettront de quantifier les zones à risques bien avant d'avoir des éclosions. Un suivi ponctuel permettrait de documenter l'évolution d'un secteur particulier ou de mesurer précisément l'effet qu'auraient des mesures de correction d'une situation problématique.

3 Les cyanobactéries et les risques pour la santé

Cette conférence a été présentée par Mme Maude-Andrée Tremblay de la Direction de santé publique (DSP) de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le plan d'intervention de la DSP a débuté en 2004. Il consistait au début à informer tous les intervenants (Municipalités) et le public en général des dangers liés à la présence des cyanobactéries.

L'année 2005 a été consacrée à la recherche et à la préparation de plusieurs documents, puis en 2006 ont commencé les interventions sur le terrain. C'est finalement en 2007 que plusieurs autres ministères (Santé et Services sociaux; Transports; Agriculture, Pêcheries et Alimentation, etc.) se sont impliqués dans la campagne de sensibilisation, avec le mot d'ordre ou plan d'intervention suivant : Prévenir, Protéger et Restaurer.

Les risques pour la santé des personnes et des animaux ont été mentionnés. Quarante toxines ont été identifiées jusqu'à maintenant, dont les principales sont :

- les neurotoxines (portent atteinte au système nerveux);
- les hépatotoxines (attaquent le foie);
- les endotoxines LPS (provoquent, entre autres, une irritation de la peau).

Deux cas d'intoxication ont été enregistrés au Québec en 2006.

En Mauricie, le lac Saint-Louis à La Tuque et le lac Taureau à Saint-Michel-des-Saints ont vu apparaître des cyanobactéries au cours de l'été 2007.

4 Rôle du Centre régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie)

Présentation de Mme Rosalie Lefebvre.

Cet organisme a été fondé en 1995 et sa mission est de favoriser les échanges entre les organismes régionaux et de participer au développement durable. Il y a 16 CRE au Québec. Un autre objectif du CRE est de promouvoir le changement des mentalités et des habitudes de vie. (Ex.: réduction des phosphates dans les détergents)

5 Rôle et positionnement du Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Présentation de Mme Rachel Racine et M. Sébastien Duchesne.

Cet organisme incorporé, sans but lucratif, s'occupe de la gestion de l'eau du bassin versant, c'est-à-dire le territoire dont les eaux se déversent dans la rivière Saint-Maurice, puis dans le

fleuve Saint-Laurent. Il est issu de la Politique nationale de l'eau. Le BVSM compte 27 membres corporatifs, dont Hydro-Québec et les Municipalités régionales de comté (MRC). En Mauricie, il y a plus de 3 000 lacs regroupant environ 120 000 personnes.

Cet organisme s'occupera entre autres, de la distribution de plus de 1 million d'arbres pour la revitalisation de la bande riveraine des lacs qui en feront la demande.

Une rencontre, de type forum, se tiendra à Shawinigan le 23 février 2008.

6 Association du lac Long

Monsieur Pierre Deshaie, président de l'Association du lac Long, lequel est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, a raconté les étapes suivies pour sensibiliser les résidents et les deux conseils municipaux des villages environnants (Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Boniface), malgré le fait que leur lac ne soit pas encore touché par les cyanobactéries. Le lac est peu profond et c'est à titre préventif que l'association a entrepris les démarches auprès des Municipalités. Un plan d'action bien précis a été préparé pour renforcer les règlements en vigueur. Il cite que seulement 14 % des Municipalités appliquent les règlements et politiques de protection des rives.

Les trois Municipalités concernées se sont engagées à faire appliquer les règlements. D'autre part, l'association s'est engagée à sensibiliser les membres et résidents ainsi qu'à collaborer à la revitalisation des rives.

Monsieur Deshaie a donné plusieurs sources d'information à consulter pour connaître les méthodes de plantation et les arbustes les mieux adaptés au site à régénérer.

Il conclut en dressant un portrait négatif de la région, si on ne prend pas immédiatement des mesures correctives appropriées. On assistera à un vieillissement rapide des lacs et à la privation des activités nautiques, sans compter la baisse des évaluations des propriétés riveraines et de l'économie associée à la villégiature.

Préparé par

Paul Ménard
Vice-président de l'APLT
20 novembre 2007

Les variations du niveau de l'eau du lac ont un effet important sur les zones inondées et le lessivage de la végétation crée un apport de phosphore. On note dans quelques baies la présence de bois mort et de souches qui datent de la période où on faisait la drave. Ces arbres inondés vont aussi relarguer le phosphore qu'ils contiennent mais quel est l'état d'avancement de ce lessivage ? Sans analyses plus poussées il est impossible de quantifier l'importance de cet apport.

Domaine des Pins

Nous avons caractérisé cette baie avec de nombreuses analyses bactériologiques et des vérifications du taux de phosphore. L'âge apparent des propriétés laisse entrevoir des installations sanitaires qui pourraient être désuètes. L'occupation des propriétés est variable selon la saison et il n'est pas acquis d'obtenir un portrait représentatif en deux ou trois échantillonnages.

Selon les résultats obtenus, la quantité de matière fécale n'est pas suffisante pour cibler précisément des installations sanitaires fautives. Il est aussi possible que la couverture médiatique de la Municipalité ait motivé des riverains à vidanger prématurément leur fosse.

Baie Morissette

Les constructions du secteur touché sont récentes. L'aménagement des bandes riveraines est souvent abusif et ne respecte pas la règlementation.

L'usage de fertilisants est répandu si on en juge par la qualité exceptionnelle de la pelouse de plusieurs propriétés.

Les installations sanitaires sont construites sous permis et certainement aux normes. Il est peu probable d'y retrouver des rejets de matières fécales.

Le suivi de ce secteur devrait mesurer le phosphore en très faible concentration afin de mesurer l'effet qu'auraient les travaux de reboisement des riverains.

Conclusion

La qualité de l'eau du lac Taureau est bonne dans son ensemble. La limpidité de l'eau est stable et il s'agit en fait d'un plan d'eau exceptionnel. Les retombées économiques que ce lac génère sont très importantes et il est impérieux de préserver cet attrait touristique.

Charge Est et Ouest de la baie Morissette

Les conditions sont variables, mais il ne semble pas y avoir de problèmes particuliers de ce côté.

Rivière du Milieu

Le débit de cette rivière est important et elle constitue un apport volumineux. Tout au long de l'étude la présence d'entérocoques fécaux a été constante. Nous sommes allés bien avant le camping afin d'éliminer cette contribution et le résultat est stable.

Il y a une source de contamination qui provient de cette rivière et elle a certainement un impact négatif sur la qualité du lac. Il serait important de remonter la rivière et de localiser l'origine de ces bactéries. Par la suite des démarches auprès des autorités responsables de ce territoire devraient être entreprises afin de corriger dans les meilleurs délais cette situation.

Phosphore

Ces tributaires apportent des quantités de phosphore importantes. Même si les concentrations sont faibles parce qu'elles sont hautement diluées, le taux multiplié par le débit représente une quantité globale non négligeable. La présence de barrages de castors en amont pourrait contribuer à ce phosphore en augmentant les aires inondées.

Zones riveraines

L'unique épisode d'algues bleues qu'a connu le lac Taureau en 2007 était localisé dans le secteur voisinant la baie Morissette, le Domaine des Pins, la baie des Quenouilles et la plage de la baie Dominique.

Nous avons concentré nos interventions dans ces secteurs afin de déceler toute présence de cyanos et de mieux comprendre quelles conditions particulières pourraient déclencher ces *blooms*.

Les mêmes sites ont parfois été échantillonnés jusqu'à 5 reprises dans une même journée. Les conditions semblaient propices et des mini formations de surface ont parfois été observées mais jamais de *bloom*, rien de significatif.

Nous remarquons que ces sites se trouvent soit directement dans le courant de la rivière Matawin ou à proximité de son emprise. Le courant y est faible mais il véhicule quand même les nutriments.

RÉACTIONS À L'ALERTE AUX ALGUES BLEUES

Les campagnes d'analyses d'eau du lac

Les apparitions de fleurs d'eau d'algues bleues (ou cyanobactéries) dans plusieurs baies du lac Taureau, survenues au début juillet de cette année, ont créé tout un émoi à Saint-Michel-des-Saints et autour du lac. Et les réactions ne se sont pas fait attendre puisqu'au cours de cet été, pas moins de trois campagnes de prélèvements et d'analyses de l'eau du lac ont été effectuées ! Le but de ces campagnes est bien sûr d'identifier la source des problèmes afin de pouvoir prendre les mesures pour y remédier.

1re campagne : La Municipalité et la compagnie Certilab

Après la mise en garde émise le 5 juillet par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints a immédiatement réagi et a confié à la compagnie Certilab le mandat d'effectuer une campagne très complète de prélèvements et d'analyses de l'eau du lac sur toute une série de points disséminés dans les zones les plus fréquentées. En conséquence, beaucoup de riverains ont remarqué le bateau de Certilab circulant sur le lac au cours de l'été.

Le rapport de Certilab a été soumis à la Municipalité le 24 septembre, et quelques extraits figurent ci-après en guise de résumé des résultats (pages 19 à 22).

2e campagne : L'APLT et le programme RSV-lacs du MDDEP

Il faut signaler que votre association a aussi été très active cet été en ce qui concerne le suivi de la qualité de l'eau du lac. En effet, les membres de l'association se souviendront que le dernier Bulletin (publié en juin 2007) annonçait que le conseil d'administration de l'APLT avait décidé d'attribuer la priorité des actions de cette année à l'étude de la qualité des eaux du lac.

Ainsi, dès le début de l'été (donc bien avant l'alerte aux algues bleues), l'APLT avait obtenu l'inscription du lac Taureau dans le programme RSV-lacs lancé par le MDDEP, programme qui vise à établir une surveillance sur plusieurs centaines les lacs du Québec afin de prévoir, et si possible prévenir, les problèmes d'algues bleues.

Nous avons donc été bien avisés de nous inscrire à ce programme, et plusieurs bénévoles de l'association, sous la direction de Myriam Bélanger et Paul Ménard, ont été très actifs cet été pour effectuer les prélèvements d'eau demandés et les envoyer au laboratoire du ministère pour analyses.

Les résultats de ces analyses ne sont pas encore disponibles au moment de la publication du présent Bulletin, mais seront publiés au printemps 2008. Ils donneront aussi une vue générale de la contamination des lacs à travers le Québec et permettront de comparer l'état du lac Taureau à celui d'autres lacs de la région et des Laurentides.

3e campagne : L'APLT avec le support de scientifiques

Dès le début de l'été, l'APLT avait aussi établi une collaboration avec un professeur du laboratoire de chimie environnementale de l'Université de Montréal, le Dr Sébastien Sauvé, qui a accepté gracieusement d'effectuer des analyses de concentrations en phosphore des eaux du lac en plusieurs points jugés critiques par l'APLT.

Les mêmes bénévoles de l'APLT ont encore eu l'obligeance de faire des prélèvements d'eau au mois d'août aux endroits sélectionnés, et les analyses ont été faites dans le laboratoire de l'université. Un résumé du rapport d'analyses figure ci-après (pages 24 à 26).

En conclusion

La lecture des résumés et résultats de ces rapports permet de se faire une idée du niveau de contamination du lac Taureau en ce qui concerne les algues bleues. On peut constater que les deux rapports d'analyses dont nous avons les résultats concordent dans leurs conclusions en annonçant que le lac Taureau comporte des concentrations moyennes en phosphore qui le placent dans une catégorie de **risques faibles à modérés vis-à-vis les algues bleues.**

Il est aussi à noter que le rapport de Certilab a fait ressortir un autre type de contamination, soit aux entérocoques (donc une pollution organique) dans certaines zones et/ou tributaires, ce qui lance un avertissement au sujet des mauvaises installations septiques ou même de l'absence de telles installations à certains endroits.

Tout cela confirme également que le lac Taureau n'est pas « propre-propre » comme beaucoup le pensaient et le proclamaient ! **Donc c'est tout un avertissement que nous avons eu cet été !**

Il incombe à tous de se sentir responsables d'une telle situation, de prendre les mesures nécessaires et d'adopter les bons comportements pour laisser « respirer » notre lac.

Notons que le reboisement des rives constitue l'une des actions prioritaires, et l'APLT a l'intention de collaborer avec la Municipalité pour lancer un programme de reboisement au printemps 2008 (voir le texte portant sur ce sujet aux pages 27 à 28).

Préparé par

Daniel Tokatéloff, secrétaire de l'APLT

ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC TAUREAU

Résultats et conclusion du rapport de Certilab présenté à la Municipalité

Introduction par l'APLT

En juillet 2007, la compagnie Certilab a obtenu un mandat de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints pour effectuer une campagne de prélèvements et d'analyses d'eau dans le lac Taureau afin de préciser les zones pouvant être sujettes à la pollution par les algues bleues et d'essayer d'en identifier les causes.

Le rapport de Certilab, préparé par M. Claude B. Paquin, chimiste, a été remis le 24 septembre 2007 et est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville de Saint-Michel-des-Saints.

Nous reproduisons ci-après les deux chapitres que l'APLT a jugés essentiels et représentatifs des enseignements de ce mandat, soient les chapitres « Résultats » et « Conclusion », ceci avec l'autorisation de la Municipalité.

Résultats

Tributaires

Rivière Matawin

Les échantillons ont été analysés pour les taux de phosphore. Le rejet de la municipalité s'y retrouve, cependant le débit de la rivière est suffisant pour que la dilution en fonction des précipitations donne des résultats très faibles en deçà du seuil de détection des méthodes standards.

Charge Est et Ouest (ou ruisseaux) du Domaine des Pins

Ces affluents contiennent des quantités d'entérocoques non négligeables, mais le débit est relativement faible. Il y aurait quand même lieu d'investiguer en amont afin d'en identifier la provenance.